



Déclaration préalable Groupe de Travail Informatique

13 avril 2018

La programmation de ce GT nous permet d'échanger sur le nouveau schéma directeur (2018- 2022), document majeur de la documentation fournie par l'administration. Ce dernier relève les difficultés du SI douanier à être maintenu dans des conditions opérationnelles et de sécurité adaptées ainsi qu'une accélération de la dématérialisation sur les quatre dernières années, ceci dans un contexte réglementaire et organisationnel en permanente évolution. N'y aurait il pas déjà là un lien de cause à effet ?

Si nous partageons une partie de votre analyse :

- Nécessité d'améliorer la qualité de service, tant pour les opérateurs que pour les agents qui doivent par ailleurs trop souvent pallier les défaillances du SI et sont victimes de l'exaspération des usagers ;
- Nécessité de prioriser les tâches et d'effectuer de l'arbitrage afin de limiter la multitude de changements effectués dans l'urgence, insuffisamment évalués, préparés, maîtrisés ;
- Nécessité de maîtriser les impacts des changements sur l'organisation, pour cela il convient de se mettre en capacité de les évaluer ;

Nous ne voyons pas ici de chiffrage en terme de ressources ou de moyens pour son accompagnement (formation notamment) hormis les budgets alloués. Budget dont une partie est destinée à l'externalisation toujours plus coûteuse, rallongeant souvent les délais et ne favorisant pas, par la même, la maîtrise de notre SI. Un bilan sur le sujet serait nécessaire et il nous semble que certains enseignements pourraient en être tirés.

Certaines mesures vont toutefois dans le bon sens notamment la réouverture du concours de programmeur mais la difficulté ne réside pas seulement dans le recrutement mais dans la capacité de notre administration à motiver les personnels à rester. En améliorant leurs conditions de travail, la reconnaissance de leurs qualifications, leurs déroulements de carrière . C'est l'accompagnement des personnels dans leurs parcours dans notre administration qu'il faut favoriser et non leur départ.

La problématique de la gestion RH des personnels informaticiens reste d'actualité pour ne pas dire s'accroît compte tenu des différents profils que l'administration se retrouve à gérer mais aussi des besoins en personnels douaniers qualifiés pour assurer son bon fonctionnement.

Il nous paraît donc urgent :

- d'augmenter significativement le PAE des personnels douaniers dans la filière ;
- de mettre en place une vraie politique de gestion RH et de formations professionnelles à destination des personnels informaticiens les incitant à poursuivre leurs fonctions dans la filière;
- de donner les moyens à la filière d'assurer le bon fonctionnement de cette politique.